

abbaye aux dames

Créatrice d'émotions

— Saintes

présente

résidences

— Les voix
de l'abbaye

Appel à candidature

S'il est une valeur permanente au Centre Culturel de Rencontre l'Abbaye aux Dames à Saintes, c'est sans aucun doute la tradition d'hospitalité. Qu'elle soit faite aux publics, aux habitants ou aux artistes, nous aimons offrir ce cadre idéal au ressourcement de chacun.

C'est logiquement dans cette tradition que l'invitation a été lancée aux artistes : profiter de la spiritualité de ce haut lieu du patrimoine Saintais, bénéficier d'un temps de résidence dans les espaces de l'Abbaye aux Dames et y puiser l'inspiration nécessaire au travail de création artistique.

Qu'ils soient émergents ou confirmés les musiciens trouvent en ce lieu un accueil bienveillant, un accompagnement militant et une source d'inspiration forte pour approfondir leur travail de recherche ou pour fixer sur support audio son aboutissement.

Avec « Les Voix de l'Abbaye », l'Abbaye aux Dames s'engage dans une relation de confiance avec les artistes, en les soutenant dans leur développement, et en les accompagnant fortement dans leurs projets.

Le Projet

Ces résidences de travail et de création permettront aux artistes et compagnies sélectionnés, d'entamer, de faire étape ou de finaliser un projet musical. L'appel à candidature est ouvert à toutes les esthétiques : musique ancienne ou de création, musique jazz, folk ou actuelle, acoustique ou électronique. Ces résidences portent aussi une attention forte à la relation de la musique aux cinq sens, à l'espace, au geste. La présence significative de la musique vocale dans les projets présenté est impérative quelle qu'en soit la forme.

Dotées en apport en coproduction, **ces résidences seront obligatoirement assorties d'une sortie de résidence** de type pied de scène en carte blanche (courte session musicale + échange avec le public) **et d'une action de médiation en direction d'un public défini** avec le CCR en accord avec l'ensemble résident (milieu scolaire, enseignement spécialisé, milieu sanitaire, milieu carcéral, entreprises locales (CSE, clubs d'entreprises...)).

© Sébastien Laval



Aïgal - résidence 2023 © Esteban Martin

Outils mis à disposition

Une salle de travail dédiée et équipée selon les besoins et dans la limite des moyens techniques disponibles à l'abbaye.

Les moyens autres que ceux faisant partie du parc matériel de l'Abbaye aux Dames et nécessaires au travail des équipes artistiques sélectionnées seront à leur charge.

Durée

5 jours de travail effectif selon les projets + 1 jour dédié à une action de médiation et monstration

Capacité d'accueil

De 1 à 5 artistes par équipe artistique pris en charge par l'Abbaye aux Dames.

Artistes et personnes supplémentaires liés à la production pris en charge directement par les artistes.

Conditions d'éligibilité

Pour les ensembles

Justifier d'une création d'au moins trois ans, idéalement structurée administrativement (association constituée ou en cours de constitution), ou pouvant justifier d'une activité professionnelle de concerts réguliers durant les trois années précédant la candidature.

Pour les solistes

Justifier d'une formation dans un cycle de spécialisation (CNSMDP ou équivalent) et d'une activité professionnelle de concerts réguliers durant les deux années précédant la candidature.

Calendrier 2026

6 jours à suivre dans les périodes indiquées ci-dessous :

- 26 janvier au 07 février 2026
- 1er au 14 mars 2026
- 15 au 21 avril 2026
- 19 au 29 octobre 2026
- 9 au 14 novembre 2026

Documents à fournir

Les candidatures devront comporter les éléments d'appréciation définis ci-dessous :

- La fiche de candidature, ci-dessous
- Un projet artistique détaillant :
 - une lettre de motivation présentant le projet, les attentes et l'intérêt à bénéficier du soutien des Résidences de l'Abbaye
 - une note artistique comprenant les objectifs artistiques attendus de la résidence (préparation de concert / enregistrement / travail de répertoire nouveau / création...)
 - le répertoire travaillé au cours de la résidence
 - un projet de sortie de résidence (min : 30min)
 - une orientation préférentielle pour une action de médiation ou rencontre : jeunes, grands aînés, public empêché, tout public...
- Une biographie détaillée de l'ensemble et des artistes composant l'effectif
- Un historique des représentations au cours des 24 derniers mois (lieu / date / programme)
- Des éléments sonores présentant le travail de l'ensemble
- Une fiche technique détaillée

Dotation

(Apport financier en coproduction)

500 € à 2500 € / résidence selon les effectifs (solistes et ensembles)

Apports en nature

Hébergement – à l'Abbaye aux Dames en format gîte - chambres et cuisine mis à disposition - artistes autonomes

Repas – forfait calculé selon les effectifs

Les trajets « domicile – lieux de résidence » restent à la charge des artistes

Procédure

Les candidatures sont à adresser à :
David Théodoridès, directeur général

Abbaye aux Dames
11 place de l'Abbaye,
17100 Saintes

residences@abbayeauxdames.org

au plus tard le 18 avril 2025

Annnonce des résultats à partir du 16 mai 2025.



Agamennon - résidence 2024
© Michel Alnet

UssaR & Arthur Simonini - résidence 2025
© Elodie Douillard

Fiche de candidature

Nom de l'artiste / Nom de l'ensemble: _____

Raison sociale: _____

Adresse postale: _____

Site web: _____

Nom / Prénom / fonction de chaque membre de l'ensemble :

Provenance géographique des artistes: _____

Contact référent de l'ensemble : (nom / prénom) _____

Téléphone du contact référent: _____

Email: _____

Si possible, merci de nous indiquer votre n°SIRET: _____

Code APE: _____

N° TVA Intracommunautaire: _____

N° de licence d'entrepreneur du spectacle: _____

Période de disponibilité :

26 janvier au 07 février 2026

1er au 14 mars 2026

15 au 21 avril 2026

19 au 29 octobre 2026

9 au 14 novembre 2026

Renseignements

Cécile Chemin
responsable
de production
07 56 05 43 18

chemin@abbayeauxdames.org

Abbaye aux Dames

11 place de l'Abbaye
17100 Saintes
France

abbayeauxdames.org

